



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION  
GENEALOGIE 43 en date du 03/12/2014**

Le 03/12/2014, à 18 heures, le bureau directeur de l'association Généalogie43, s'est réuni à Coubon sous la présidence de Brigitte DUMAS

Membres présents :

- **Sylvie BOTTIGLIA**, Trésorière
- **Eliane DAHOUT**, Membre
- **Brigitte DUMAS**, Présidente
- **Yvette MONIER**, Secrétaire
- **Jacques CHAUSSE**, Membre
- **Michel DUMAS**, Trésorier Adjoint
- **Robert DAHOUT**, Secrétaire Adjoint

Le quorum étant atteint, le bureau directeur peut valablement délibérer.

Il donne pouvoir à :

- **Sylvie BOTTIGLIA**, Trésorière et **Michel DUMAS**, Trésorier Adjoint
- pour ouvrir un compte de chèques et un livret de fonds dans la banque qu'ils estimeront la plus intéressante pour l'association.
- pour faire toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques et du livret, notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus-dénommée.

**Sylvie BOTTIGLIA** et **Michel DUMAS** pourront agir séparément, mais pour la bonne marche de l'association, toutes ces opérations seront assurées par **Sylvie BOTTIGLIA**, en sa qualité de trésorier. **Michel DUMAS** n'utilisera son pouvoir de signature de documents bancaires qu'en cas d'absence prolongée du trésorier qui pourrait nuire au fonctionnement de l'association.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part. Il sera obligatoirement renouvelé de notre chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la collectivité.

Pour copie certifiée conforme  
A Coubon le 03/12/2014

La présidente,

La secrétaire,